



AVIS A LA POPULATION

PACom et règlement unifié

Madame, Monsieur,

Notre Municipalité vous informe que l'élaboration du nouveau plan d'affectation communal et de son règlement unifié pour les quatre villages ont fait l'objet d'une mise à l'enquête publique du 22 novembre au 22 décembre 2025.

Des modifications à ce dossier ont été apportées à la suite du dépôt de plusieurs oppositions. Ces modifications, admises par la DGTL dans le cadre de son examen préalable, font désormais l'objet d'une **enquête complémentaire du 3 juillet au 17 août 2026**.

Le dossier d'enquête établi par le bureau ALPHA-GEO, Ingénieurs et Géomètres SA à Echallens est consultable sur notre site internet www.montilliez.ch ou à notre greffe municipal jusqu'au 17 août 2026, durant les heures d'ouverture ou sur demande à la Municipalité. Il comprend :

1. Le plan d'affectation communal au 1 : 2'000 (plan des quatre localités) ;
2. Le plan d'affectation communal au 1 : 5'000 ;
3. Le règlement sur le Plan d'affectation communal et la police des constructions.

Sont mis également en consultation, durant le même délai :

- Le Rapport d'aménagement selon l'article 47 OAT ;
- Le Rapport d'examen préalable post-enquête du 19 juin 2026 de la Direction générale du territoire et du logement (DGTL).

Les oppositions éventuelles - qui ne pourront porter que sur les modifications faisant l'objet de la présente enquête complémentaire - seront consignées directement sur la feuille d'enquête ou adressées sous pli recommandé à la Municipalité jusqu'au 17 août 2026 au plus tard.

Nous restons à disposition pour toute information et vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

La Municipalité

Poliez-le-Grand, juillet 2026